



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

ONF

Question écrite n° 73987

Texte de la question

M. Jean-Claude Perez appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les difficultés rencontrées par les personnels audois de l'office national des forêts. Signé le 22 octobre 2001, le contrat entre l'Etat et l'ONF pour la période 2001-2006 contient un projet d'évolution de l'organisation de l'office destiné à donner aux agents plus de responsabilités dans le cadre de fonctions plus qualifiées. Dans les faits, la direction générale de l'office mène actuellement cette réorganisation à travers un schéma d'organisation des services (SDOS) sans concertation, ce qui se traduit concrètement par une réduction drastique des effectifs, le non-remplacement des départs en retraite, la non-compensation des emplois dégagés par la mise en oeuvre de la réduction du temps de travail. Il remarque en outre que ce nouveau schéma d'organisation vise à éloigner les personnels du terrain et des partenaires, et qu'il risque de provoquer une segmentation des activités susceptible de les éloigner encore des réalités. Il souligne que cette recherche de la rentabilité à tout prix peut, à court terme, hypothéquer la réalisation des missions de service public, qui faisaient la fierté des personnels de l'établissement, et porter un coup fatal aux notions de gestion durable et de pérennité du patrimoine forestier. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître les dispositions qu'il entend prendre pour répondre aux inquiétudes et interrogations formulées par l'ensemble des agents.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Perez](#)

Circonscription : Aude (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73987

Rubrique : Bois et forêts

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 11 mars 2002, page 1347